

Neuchâtel, le 30 juin 2025

La Ville de Neuchâtel active son plan canicule

Alors que de fortes chaleurs se sont installées ce week-end sur le littoral neuchâtelois et se poursuivent en ce début de semaine, avec des températures annoncées avoisinant les 33°C, la Ville de Neuchâtel lance son plan canicule ce lundi 30 juin. Dès ce matin, plus de 450 personnes inscrites seront contactées, et des auxiliaires de santé de la Croix-Rouge pourront effectuer des visites à domicile sur demande.

La vague de chaleur qui touche actuellement la Suisse n'épargne pas le littoral neuchâtelois, avec des moyennes journalières supérieures à 25°C depuis ce week-end et qui persistent en ce début de semaine. Suite à la décision de l'Organe de conduite régional Littoral (OCRg Littoral) de déclencher le Plan canicule, pas moins de 450 personnes seront contactées dès ce lundi matin. Ces personnes inscrites, de 75 ans et plus, en situation de handicap ou vulnérables seront appelées tour à tour par des employé-e-s de la Ville afin de s'assurer de leur bonne santé et de leurs besoins éventuels.

Les personnes résidant dans la commune peuvent s'inscrire en tout temps en se rendant sur la page www.neuchatelville.ch/plan-canicule. Une page qui donne également des conseils en matière d'hydratation et de protection, ainsi que quelques bons plans fraîcheur. « *Face à des étés toujours plus chauds, la Ville agit de manière proactive et solidaire pour veiller au bien-être de toutes et tous, en particulier des plus fragiles* », souligne la conseillère communale Nicole Baur, en charge de la santé.

Les services d'urgence peuvent prendre le relais

Le plan canicule est une action menée par le Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports (FFSS) qui s'appuie sur une équipe de collaborateurs et collaboratrices volontaires issu-e-s de différents services de la Ville pour effectuer les appels téléphoniques. Cette unité spéciale collabore avec le Service de la population et des quartiers (Sepoqua) ainsi qu'avec la Croix-Rouge neuchâteloise dont les auxiliaires de santé peuvent rendre visite aux personnes qui en ressentent le besoin. Si personne ne répond au téléphone après plusieurs tentatives, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) prendra le relais et s'assurera que la personne est en bonne santé.

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 75 ans et plus
- Les personnes en situation de handicap ou vulnérables
- Dans tous les cas, les personnes qui résident dans la commune.

Comment faire ?

- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule et remplir le formulaire d'inscription en ligne
- Se rendre sur www.neuchatelville.ch/plan-canicule, télécharger et imprimer le formulaire, puis le faire parvenir au *Service de la population et des quartiers, Plan Canicule, Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel*
- Appeler le Service de la population et des quartiers au 032 717 72 60

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

